

Vous avez besoin d'aide pour votre organisme? Vos idées sont nombreuses, mais vous manquez de ressources humaines pour les réaliser? Le département d'histoire de l'Université de Sherbrooke peut vous aider. En effet, dans le cadre du cours *Stage, pratique et expérimentation*, les étudiants de troisième année du baccalauréat en histoire doivent effectuer un stage non rémunéré de 70 heures relié à l'histoire auprès d'un organisme au cours de l'hiver 2018.

Ces étudiants peuvent contribuer à la mission de votre organisme de diverses façons :

- recherche historique thématique;
- gestion des archives pour une activité à caractère historique;
- collaboration au développement de vos activités à caractère historique : événements culturels, expositions, activités éducatives, etc.;
- rédaction et recherche pour le Web sur un thème historique;
- animation pour une activité à caractère historique, etc.

OBJECTIFS DU STAGE:

- Permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique auprès d'un organisme public ou privé relié à l'histoire;
- Permettre aux étudiants de se familiariser avec le marché du travail.

QUI PEUT SOUMETTRE UNE OFFRE DE STAGE?

Afin de bénéficier de la collaboration d'un stagiaire, l'organisme doit :

- oeuvrer dans le domaine relié à l'histoire ou offrir une expérience de travail reliée à l'histoire (musées, sociétés d'histoire, organismes communautaires, municipalités, associations patrimoniales et touristiques, etc.);
- fournir un espace de travail à l'étudiant;
- offrir un encadrement adéquat au stagiaire;
- offrir un stage se déroulant approximativement entre le 30 janvier et le 10 avril 2018 (dates flexibles);
- offrir un stage d'une durée de 70 heures (à répartir selon les besoins du lieu de stage et les disponibilités des étudiants).

SOUMETTRE UNE OFFRE DE STAGE

Remplir le [formulaire en ligne](#) avant le **15 novembre 2017**

SÉLECTION DES OFFRES DE STAGE REÇUES

Les propositions de stage seront soumises aux étudiants en novembre 2017 afin qu'ils puissent postuler pour les stages qui les intéressent. Les responsables du cours procéderont ensuite au jumelage. Les modalités pratiques de réalisation du stage seront établies en concertation avec l'étudiant, la responsable du cours et l'organisme. Une entente de stage devra être signée entre les parties.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

Julie Allard

Chargée de cours en histoire

Université de Sherbrooke

514.523.6728

julie.h.allard@usherbrooke.ca